

Paris, le 04 décembre 2025

Mission visant à repenser le soutien public aux énergies renouvelables : non au bouc émissaire, oui à la compétitivité !

En plein débat sur l'avenir énergétique de la France, le gouvernement annonce le lancement d'une mission d'audit afin de repenser le soutien public aux énergies renouvelables électriques et au stockage d'électricité. Cette initiative ressemble beaucoup à un acte préparatoire à une baisse de l'ambition sur les énergies renouvelables, en jetant le discrédit sur ces filières. On voudrait faire croire aux Français qu'elles représenteraient un gouffre financier qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

La France n'a pas besoin d'un énième audit de filière des énergies renouvelables : ses coûts historiques ont déjà fait l'objet de nombreuses études publiques et la Commission de régulation de l'énergie (CRE) présente chaque année le coût global de soutien public destiné au secteur. S'agissant des contrats solaires dits S6/S10 qui ont permis le lancement de la filière, la CRE a également audité les contrats projet par projet. Les filières ENR électriques n'ont rien à cacher, et d'ailleurs la transparence est telle que personne ne se prive de produire sa propre analyse.

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) dénonce l'amalgame qui est réalisé entre le coût passé des charges du service public de l'énergie et la question du soutien public qui est nécessaire dans le futur, dans un contexte de prix bas, afin de poursuivre le développement de l'ensemble des moyens de production électrique décarbonés, nucléaire inclus. Rappelons d'ailleurs que ces prix bas constituent une chance pour la compétitivité, le pouvoir d'achat, et l'électrification.

Ce qui est nécessaire, c'est une analyse fondée sur des données transparentes et complètes, étudiant les besoins de l'ensemble des filières qui participeront à la décarbonation, et notamment le nucléaire, et les verrous réglementaires qui restent à lever pour le stockage d'électricité. Cette analyse démontrera que les énergies renouvelables électriques, devenues pilotables par le stockage, constitueront un atout stratégique pour notre pays.

Enfin, le SER appelle le gouvernement à ne pas regarder le soutien public à la transition énergétique comme une simple dépense à perte : bien au contraire, la transition énergétique, en venant progressivement effacer les montants que dépense chaque année notre pays en importation d'énergies fossiles, représente une opération majeure de rapatriement de valeur dans nos territoires et un atout central pour la conquête de notre souveraineté énergétique.

« Quand on veut tuer son chien, on l'accuse d'avoir la rage. La filière des énergies renouvelables est responsable et est prête à examiner les manières d'optimiser encore davantage l'utilisation de l'argent public qui lui est consacrée et dont les montants sont rendus transparents par la Commission de régulation de l'énergie. Mais nous souhaitons que cet exercice se fasse dans la transparence et s'applique à l'ensemble des filières, nucléaire inclus, et non de manière unilatérale comme si l'on cherchait à désigner un bouc émissaire », déclare Jules NYSSEN, Président du SER.

Contacts presse :

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00
Cynthia KARI - 07 87 14 71 26
service_presse_ser@enr.fr

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.